



Les préconisations précédentes sont déclinées en 14 fiches-projet :

Elles répondent par la mise en lumière de projets porteurs et structurants pour le territoire, en partie, aux besoins des entreprises, des particuliers, des associations, des élus.

Le Développement économique, l'emploi et la formation

La réponse aux besoins du Pays d'Auray

- Le Pays d'Auray, de par sa position géographique et l'histoire de son territoire présente des caractéristiques particulières :
- une progression de la population attendue de 39,7 % d'ici 2040
 - une saisonnalité très marquée
 - un secteur économique constitué en majorité de Très Petites Entreprises
 - un fort taux de résidences secondaires (50 %)

Toutes ces spécificités loin d'être vues comme des contraintes, doivent aider le Pays à construire un territoire d'avenir avec une stratégie économique à développer qui soit forte.

Cette dernière doit, par ailleurs être vectrice d'emplois, de formations adaptées et permettre ainsi un développement spatial et démographique harmonieux.

Nous évoluons dans un monde qui change vite, qui nourrit des doutes et des incertitudes mais qui se doit d'être porteur de projets et de perspectives favorables. Cependant, l'emploi ne se décrète pas, c'est l'activité qui le génère. Il nous faut donc s'approprier le territoire, raisonner global et agir localement, faire preuve d'innovation et avoir l'audace de l'expérimentation.



Avec le concours financier de la Région Bretagne et du Pays d'Auray



Nous contacter : Conseil de Développement du Pays d'Auray
 Porte Océane – 40 rue du Danemark – BP 70 447 – 56 404 AURAY Cedex
 Mail : codepa@pays-auray.fr
 Site : www.codepa.wordpress.com
 Tél. : 02 97 56 45 45

Contribution réalisée dans le cadre de la commission Développement économique, Emploi et Formation du Codepa

Synthèse – décembre 2016

La commission a organisé sa réflexion autour de 4 axes :

Axe A : Les services aux entreprises et leur consolidation

- **Développer les services :**
Il s'agit de développer à travers cette orientation des services nécessaires à l'implantation des entreprises, de développer un véritable parcours résidentiel pour ces dernières également.
Cela concerne, par exemple, le parrainage d'entreprise avec des moyens et de l'assistance adéquat, et la mise en place des services appropriés à l'accueil des salariés pour tous les métiers (logement, écoles, services, déplacement).
- **Accompagner les entreprises :**
Il s'agit de s'appuyer sur les chambres consulaires pour favoriser la complémentarité et la mise en relation des différents acteurs.

Axe B : Comment produire durablement sur notre territoire ?

- **S'engager dans une transition écologique et énergétique :**
Plusieurs démarches peuvent favoriser cette orientation de notre territoire : développer l'écoconstruction, accompagner les entreprises dans leurs démarches écologiques, soutenir la rénovation des bâtiments (entreprises, particuliers et collectivités).
- **Favoriser la formation en développant la formation continue tout au long de la vie** en renforçant l'apprentissage des langues étrangères et en accompagnant les entreprises du bâtiment par des formations adaptées.
- **Organiser des réponses adaptées aux attentes du mieux-vivre des citoyens :**
Cet orientation touche à la production et à la consommation local (en engageant par exemple, une réflexion sur l'optimisation du foncier, en accompagnant le développement d'une agriculture durable).
Elle a pour but également de favoriser la mobilité en préconisant de développer un réseau de transport performant et des nouvelles formes d'échanges.
- **Placer l'homme au cœur des actions :**
Deux orientations principales dans cet axe :
 - Valoriser les emplois durables et améliorer la qualité des emplois
 - Travailler vers les TPE et l'artisanat en accompagnant les chefs d'entreprises à anticiper les mutations économiques et les compétences (GPECT)

Axe C : Comment tirer une force d'une faiblesse : la saisonnalité ?

- **Favoriser la formation :**
Comment ? en trouvant des complémentarités entre les filières et en pérennisant les emplois par le biais de la formation professionnelle.
- **Optimiser le logement, le transport**
Il s'agit ici de s'attaquer aux problèmes de logement pour les saisonniers, les stagiaires et de s'efforcer de les résoudre.
- **Accompagner le salarié**
Cette orientation concerne la sécurisation du parcours du salarié et la mise en œuvre de management adéquat pour le fidéliser.
- **Valoriser les économies touristiques**
Valoriser les économies touristiques, c'est quoi ? C'est développer un tourisme durable (c'est-à-dire « à l'année ») et porter des initiatives à thématiques innovantes voire ambitieuses, également sur la partie Nord du territoire (désaisonnaliser, délocaliser, innover).

Axe D : Comment aider le Pays à développer une stratégie de développement économique ?

- **Communiquer efficacement pour affirmer une identité de territoire**
Valoriser les atouts du territoire sur le plan économique est une des orientations importante à prendre par le Pays pour construire une image économique forte et imposer une vision du territoire qui soit juste (saisonnalité, spécificités).
- **Œuvrer pour une stratégie économique**
Comment ? en affirmant un leadership fort pour animer une stratégie de territoire efficiente en dotant l'intercommunalité d'un véritable projet économique en faisant preuve d'autorité sur la gestion des compétences.
Construire un cadre économique qui permette un développement optimum de la gare est également un enjeu fort pour le territoire.
Les collectivités locales doivent prioriser les entreprises déjà présentes et qui ont un potentiel de développement pour renforcer et valoriser le tissu existant et mieux exploiter le droit à l'expérimentation.
- **Soutenir des actions cohérentes**
Cela passe par le soutien au monde associatif et la conduite d'une stratégie numérique (innovation dans les services, dans les technologies...).